


REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE LA LOIRE			EXTRAIT DU REGISTRE DE LA COMMUNE DE SAINT JUST-EN-CHEVALET			Envoyé en préfecture le 06/08/2021 Reçu en préfecture le 06/08/2021 Affiché le  ID : 042-214202483-20210730-2021_59-DE
NOMBRE DE MEMBRES : 15			Séance du 30 juillet 2021 L'an deux mil vingt-et-un et le trente juillet			
Présents	Absent(s)	Pouvoir(s)	A vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle ERA – 285 rue du Pont de Combre à Saint Just-en-Chevalet, sous la présidence de Monsieur Pascal PONCET, Maire			
10	5	4	PRÉSENTS : Pascal PONCET, Emmanuelle BARLERIN, Jean Paul ROYER, Michel COMPAGNAT, Michaël DAUSSY, Nathalie OSSEDAT, Dominique SCIANDRONE, Antoine CHAMOURET, Solange PERRIER, Clément MOISSONNIER.			
DATE DE LA CONVOCATION 23 juillet 2021			ABSENTS EXCUSÉS : Dominique VIETTI (pouvoir à Jean Paul ROYER), Colette MELON (pouvoir à Michaël DAUSSY), Céline VALLAS (pouvoir à Emmanuelle BARLERIN), Urielle GONARD (pouvoir à Clément MOISSONNIER), Cyril EPINAT. ABSENT :			
DATE DE L’AFFICHAGE 23 juillet 2021			Secrétaire de séance : Clément MOISSONNIER			

DÉLIBÉRATION N° 2021-059

MOTION DE SOUTIEN A LA DEMANDE DE REOUVERTURE DU TRONCON FERROVIAIRE THIERS/BOËN

Depuis le 30 mai 2016, la circulation ferroviaire sur le tronçon Thiers (Puy-de-Dôme) – Boën (Loire) de la ligne reliant Clermont-Ferrand à Saint Etienne a été suspendue en raison de la dégradation de la voie qui « ne permettait plus la circulation en toute sécurité des trains, sauf à réduire la vitesse de manière drastique ».

Début novembre 2016, SNCF Réseau prenait la décision de fermer le tronçon Thiers-Boën, considérant cette voie ferrée non prioritaire, tout en privilégiant un investissement permettant le rétablissement des circulations entre les gares de Boën et Montbrison.

Depuis, de nombreux usagers, élus locaux, associations et entreprises du territoire du Forez traversé par la ligne ferroviaire, du Puy-de-Dôme et de la Loire, demandent le rétablissement de cette ligne d'intérêt général sur les 35 kilomètres restants reliant Thiers à Boën.

La rénovation de cette section permettrait tout d'abord de rétablir une circulation beaucoup plus directe pour le transport de voyageurs entre Clermont-Ferrand et Saint Etienne, voire Lyon, en renforçant réellement l'attractivité de cette ligne aujourd'hui totalement dévalorisée par le transfert par autocar, l'allongement des durées de transport et la suppression de certains horaires de circulation.

Un retour des circulations directes assurerait également un véritable rôle d'aménagement du territoire et de transport de proximité en reliant notamment directement les bassins d'emploi des villes de Thiers, Noirétable et Montbrison, au cœur de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes.

Enfin, une telle réouverture pourrait permettre d'ouvrir de nouvelles perspectives de transports pour certaines entreprises du territoire.

Aussi, alors que le Gouvernement se félicite de la mise en place de soutien aux petites lignes ferroviaires, il apparaît indispensable que s'engage un programme d'investissement ambitieux pour la restauration des petites lignes, comme le tronçon Thiers-Boën, dont l'intérêt territorial est primordial.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- DECIDE de soutenir la réouverture du tronçon Thiers-Boën et l'initiative du collectif de défense de la liaison ferroviaire Thiers-Boën.**

Ont signé au registre tous les membres présents,
Certifié, le 03 août 2021

**Le Maire,
Pascal PONCET**

